JOURNAL OFFICIEL

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS

NIGER {1 an - 25.000 FCFA 6 mois - 12.500 FCFA

ETRANGER { 1 an - 38.000 FCFA 6 mois - 19.000 FCFA

VENTE AU NUMERO

Année courante Année antérieure

 NIGER
 1.000 FCFA
 1.500 FCFA

 ETRANGER
 1.500 FCFA
 2.000 FCFA

MODALITES DE PAIEMENT

Les abonnements ou réabonnements et les annonces sont payables d'avance.

Tout règlement s'effectue exclusivement par mandat postal ou chèque bancaire.

Pour tout règlement en espèces, une quittance sera fournie. Exigez votre quittance.

INSFRTION

Trois mille (3.000) francs CFA la ligne. Un minimum de perception de 30.000 FCFA. par annonce sera appliqué pour les insertions. Adresser les correspondances, textes à insérer, demandes de renseignements à :

JOURNAL OFFICIEL
DE LA REPUBLIQUE DU NIGER
B.P. 116 NIAMEY

Téléphone : 20.72.39.30 / 20.72.20.59 20.20.32.55

SPECIAL N° 28

Loi n° 2019-76 du 31 décembre 2019 portant loi de finances pour l'année budgétaire 2020

Cette édition spéciale comprend quatorze (14) cahiers

Onzième cahier

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Annexe IV : Détails des autorisations	d'engagement et
des crédits de paiement (en francs	CFA)

Section 54 : Ministère de l'agriculture et de l'élevage..... 2460

Section 56 : Ministere du developpement communautaire	
et de l'aménagement du territoire	257
Section 57 : Ministère du pétrole	2601